

AUX PSYCHOLOGUES DE L'EDUCATION NATIONALE

APPEL A CANDIDATURE

POUR LA CONSTITUTION DES LISTES EN VUE DES FUTURES ELECTIONS PROFESSIONNELLES DES PSYCHOLOGUES DE L'EDUCATION NATIONALE

La création du corps unique de psychologues de l'éducation nationale est une avancée historique à laquelle le SNP a largement contribué.

Pour la première fois, les psychologues de l'éducation nationale du premier degré pourront siéger dans les nouvelles **commissions d'administration paritaire (CAP)** nationale et académiques du corps des psychologues de l'éducation nationale.

En décembre 2017, nous élirons nos représentants psychologues pour une période transitoire de un an.

Vous êtes **adhérent ou sympathisant SNP**, vous voulez faire entendre votre voix et défendre les intérêts des psychologues de l'éducation nationale,

présentez-vous sur nos listes.

Nos listes de candidats, composées avec le SE-UNSA, doivent être établies au plus vite. Des postes sont à pourvoir aussi bien en début de liste (position éligible) qu'en fin de liste (14 personnes dans chaque académie, 21 au niveau national)

N'hésitez pas à diffuser cette information à vos collègues psychologues.

Contactez-nous sur la boîte mail : snp.en@psychologues.org
ou 06 85 90 69 72 (secrétaire de la commission Education nationale)

Les membres de la Commission Education Nationale du Syndicat National des Psychologues